



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Mathématiques - Economie

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Mathématiques-Économie

Domaine : Droit, économie, gestion et Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI130004203

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Mathématiques-Économie* prépare principalement à une poursuite d'études en master, dans les domaines de l'actuariat, de l'économétrie, de la finance ou de la statistique ; elle offre aussi la possibilité de préparer des concours d'accès aux grandes écoles. La formation propose deux parcours : normal et renforcé. En première (L1) et deuxième année (L2), le parcours normal s'appuie sur des enseignements de sciences du parcours *Mathématiques* de la licence de *Mathématiques*. Le parcours renforcé s'appuie sur ceux du parcours *Mathématiques et physique approfondies* (MPA) de la même licence. Les enseignements d'économie et de gestion sont ceux de la licence *Économie-Gestion*. Cette mutualisation facilite clairement les réorientations éventuelles. Les deux parcours sont identiques en L3 et proposent alors deux options au sixième semestre (S6) : *Statistiques et applications* ou *Économie quantitative*. Le redoublement n'est pas permis dans le parcours renforcé (les étudiants redoublent dans le parcours normal). Tous les enseignements proposés sont obligatoires : la modulation est dans le choix du parcours (en L1 et L2) ou de l'option (en L3).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est bi-disciplinaire (mathématiques et économie-gestion). En L1 et L2, l'informatique est présente au S1 (3 crédits sur les 30 du semestre), au S3 (3 crédits), au S4 (3 crédits) et au S6 (9 crédits). La pluralité des disciplines enseignées est un point fort de cette licence. Les enseignements de mathématiques principaux de L1, et aussi de L2 dans le parcours renforcé, sont des cours intégrés, qui incluent des travaux dirigés et facilitent la



transition du lycée vers l'université. Une unité d'enseignement (UE) de méthodologie disciplinaire et recherche documentaire (3 crédits) est proposée au S1. Une initiation à la recherche, sous forme de projet, note de synthèse ou stage, est présente dans l'option *Économie quantitative* au S6. La formation en langue étrangère apparaît aux S1, S2, S4 et S5 (3 crédits), soit 12 crédits pour toute la licence, ce qui est assez réduit pour une telle formation. Par ailleurs, il faut regretter que la description des compétences visées ne change pas selon le semestre ; enfin, aucune certification n'est évoquée. La plateforme numérique de l'Université permet de mettre en ligne les supports de cours. L'acquisition des connaissances est évaluée par contrôle continu ; le parcours renforcé inclut des interrogations orales (colles). L'évaluation des formations par les étudiants est mise en œuvre par un département qualité. Sa prise en compte par l'équipe de la mention n'est pas indiquée.

La semestrialisation, qui consiste à donner les mêmes enseignements à chaque semestre (et non seulement à chaque année), est choisie pour l'ensemble des enseignements de mathématiques et d'informatique. Elle devrait permettre de raccourcir la durée d'études des étudiants en difficulté. Une semaine de soutien facilite l'intégration des lycéens ; cela paraît assez réduit. Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de dispositif de tutorat, consistant à faire accompagner les nouveaux étudiants par des étudiants plus expérimentés. L'Espace Avenir de l'Université informe et conseille les étudiants sur leur orientation. Les réorientations vers la licence *Économie-Gestion* ou vers la licence de *Mathématiques* sont possibles en L1 ou en L2, suivant l'avis de la commission pédagogique de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'accueil ; ces possibilités sont des avantages de la formation. Une des modalités de l'UE de Recherche (au S6 de l'option *Économie quantitative*) est celle du stage de laboratoire, évalué par un rapport et une soutenance orale. Une UE comportant un stage, un mémoire, ou une initiation à la recherche devrait être également proposée aux étudiants choisissant l'option *Statistiques et applications*. Les stages durant les vacances universitaires sont fortement recommandés aux étudiants en L1 et L2, mais ne sont pas évalués. Les étudiants peuvent suivre un semestre ou une année dans une université partenaire à l'étranger : il serait intéressant de connaître le nombre d'étudiants concernés. Les handicapés ou sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'adaptations dans leurs études.

L'élaboration du projet professionnel est un des aspects intéressants de la formation, soutenu par l'Espace Avenir. C'est l'objectif des deux UE de Projet Professionnel (3 crédits) au S4 et au S5. Le parcours renforcé prépare l'accès à certaines grandes écoles (l'ENS Cachan et l'ENSAE sont citées) ; le dossier n'indique pas les taux de réussite. Environ 75 % des étudiants diplômés de licence poursuivent dans une spécialité de master de l'Université. Les masters ouverts de droit sont celui de *Mathématiques et applications* (spécialité *Statistiques*) pour le domaine STS et celui d'*Analyse et politique économique* (spécialité *Économétrie* essentiellement) pour le domaine DEG. L'accès au Diplôme Universitaire d'Actuaire de Strasbourg (DUAS) est apprécié sur dossier ; les étudiants acceptés effectuent alors un stage d'été de deux mois. Un master également accessible sur dossier est celui de *Finance* pour le domaine DEG. La diversité des choix de poursuite d'études est un atout de la formation. L'Espace Avenir met en œuvre une plate-forme stage-emploi, organise des quinzaines des métiers, anime un club des partenaires rassemblant les professionnels intervenant dans les formations. Il manque des informations chiffrées sur les étudiants qui n'obtiennent pas leur diplôme, sur les poursuites d'études ou l'insertion professionnelle.

Toute la formation a un seul enseignant responsable. L'équipe pédagogique est formée des 37 enseignants qui interviennent ; il est indiqué qu'elle élabore le cursus, les programmes, améliore les contenus des enseignements, ce qui est plutôt la tâche du conseil de perfectionnement. Celui-ci est composé des responsables des licences qui mutualisent leurs enseignements avec la licence *Mathématiques-Économie* et des responsables des masters de débouché. Il se réunit (avec une périodicité non donnée) pour définir les orientations, les programmes et étudier le devenir des étudiants. Quatre intervenants extérieurs sont mentionnés. L'évaluation de la formation par les étudiants est à la charge des services centraux de l'Université. Sa prise en compte par les responsables de la formation n'est pas explicitée, comme ne l'est pas le suivi de la population étudiante. Aucun soutien administratif ne semble accordé. Les enseignants-chercheurs participent aux manifestations visant la valorisation du diplôme.

- Points forts :
 - La poursuite d'études en master est possible dans plusieurs domaines.
 - Le taux de réussite en L1 est correct.
 - Il existe des possibilités de réorientation.
 - La semestrialisation permet d'adapter les rythmes d'acquisition des connaissances.

- Point faible :
 - Le dossier est moyennement bien renseigné et manque d'indications chiffrées importantes concernant la population étudiante.

Recommandations pour l'établissement

La semestrialisation mérite d'être poursuivie. Un sérieux effort de description statistique des étudiants devrait être fait. Il conviendrait d'offrir une possibilité de stage dans les deux options. Il pourrait être intéressant d'étudier des possibilités de passerelles vers des licences professionnelles.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			54	79
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				51	48
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				35	48
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				1	3
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				59,3%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				27,78%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Mathématiques-Economie

Domaine : Droit, économie, gestion et Sciences, technologie, santé

Demande n°S3LI130004203

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

1. Le rapport recommande pour l'établissement la poursuite de la *semestrialisation*. Malgré la plus grande difficulté pour une composante à gros effectifs, comme la Faculté, de changer radicalement de mode d'organisation des études, la licence Math-Eco serait certainement la formation qui nous inciterait le plus à franchir le pas dans la mesure où nous l'organisons avec la Faculté de Mathématique et d'informatique qui, elle, est déjà passée à la semestrialisation complète. Signalons cependant qu'aller jusqu'au bout de la logique de semestrialisation suppose de dupliquer tous les cours à chaque semestre. La Faculté ne pourrait atteindre cet objectif qu'à la condition de disposer de moyens supplémentaires considérables en encadrement.

2. Il est également recommandé d'améliorer le *système d'information sur la population étudiante*. Nous nous attachons à cet objectif depuis quelques années. L'enjeu est particulièrement important pour une licence qui attire des publics très hétérogènes au niveau de la première année, et qui vise à les amener en fin de cycle à des formations dont certaines sont extrêmement sélectives. Cette problématique est étroitement liée à celle de la réussite en licence, laquelle passe sans doute plus par l'orientation efficace que par le soutien scolaire si l'on en croit notre expérience.